

AÎNÉ-ES EN LIBERTÉ

MODÈLE - CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE

SOLON, OBNL légalement constituée, dont le siège social est situé au 6450 Avenue Christophe-Colomb, Montréal, Québec, H2S 2G7;
représenté par Corinne Delisle, chargée de mobilisation Mobilité en transition

ET

1. PROJET

- Le projet Aîné-es en liberté est mené par (Nom de l'organisme porteur) en collaboration avec (nom du partenaire) dans (nom du quartier)
- Le Projet s'articule autour des principaux objectifs suivants :
 - Promouvoir la mobilité active, collective et partagée à travers des activités citoyennes et des outils de sensibilisation;
 - Accompagner une cohorte de citoyen-nes dans un projet visant des changements de comportements et la participation sociale et démocratique.

2. ENGAGEMENTS ET UTILISATION DES FONDS

Solon s'engage à :

- Co-organiser l'activité conjointe
- Payer les frais liées à l'organisation de l'activité
- Partager la programmation d'événements ou les opportunités de collaborations possibles dans le cadre du projet
- Contribuer financièrement à l'implication de XXXX au sein du projet

XXX s'engage à :

- Co-organiser l'activité conjointe
- Communiquer auprès de ses membres la participation et relayer au besoin les communications réalisées par Solon
- Relayer au besoin la possibilités de participer aux autres activités pertinentes dans le cadre du projet

- Poursuivre les réflexions entamées sur les enjeux et solutions en matière de mobilité active, collective et partagée.

3. COMMUNICATION

XXX s'engage à communiquer sur le projet en respectant les exigences des bailleurs de fonds de Solon qui sont précisés en annexe

4. VERSEMENTS

Solon versera le montant de cents dollars (X00,00\$) en un versement dans les trente (30) jours ouvrables suivant la réalisation de l'activité conjointe prévue.

5. MODIFICATION

Le présent contrat ne peut être modifié, amendé, dérogé ou altéré que par un écrit signé par les deux parties, convenu avec un avis écrit 7 jours avec ladite modification. Toute renonciation à l'une de ses conditions ne s'appliquera qu'à la transaction particulière concernée.

6. CONTREPARTIE

Le présent contrat peut être signé en plusieurs exemplaires. Les signatures délivrées par courriel seront traitées comme des originaux.

LES PARTIES aux présentes ont signé la présente convention aux dates indiquées ci-dessous :

Personne Contact
Organisme porteur
Date

Personne contact
Partenaire
Date

Annexe 1 : Mention des bailleurs de fonds

Aîné-es en liberté est un projet soutenu financièrement par la Caisse Desjardins du Coeur de l'île et dans le cadre de Mobilité de Quartier, un projet soutenu par Montréal en

Commun, une communauté de projets d'innovation dans le cadre du Défi des villes intelligentes

Montréal  Canada 



Annexe 2 : Information de paiement